

«Ce n'est pas à l'école de fabriquer des champions mais bien de proposer un maximum de disciplines.» René COLLIN

31 %
des Belges ne pratiquent aucune activité physique régulière.

Le ministre des Sports trace les lignes de son terrain

Bientôt un certificat sportif à l'école

René Collin, nouveau ministre des Sports, veut détecter les aptitudes athlétiques des enfants au plus tôt. L'école devient le berceau du sport.

• **Martial DUMONT**

Ce n'est pas un hasard si Nafissatou Thiam, seule médaillée belge aux récents Championnats d'Europe d'athlétisme de Zurich (bronze en heptathlon), était présente à la première conférence de presse du nouveau ministre des Sports, René Collin.

Selon Collin, Thiam est l'exemple à suivre si le sport francophone veut sortir du marasme général dans lequel il se trouve.

Et cette culture de la gagne et du top, dit le ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est à l'école qu'elle commence. «Il importe de mettre en place, au niveau scolaire, un outil permettant de détecter les talents en fonction des aptitudes des en-

fants» estime-t-il.

Comment ? En instaurant un «certificat sportif» qui serait délivré par l'école sur base de l'analyse du prof d'éducation physique.

«Le professeur d'éducation physique occupe une place stratégique» juge René Collin. «Il remettra ainsi aux parents à titre informatif, quelques suggestions sur l'orientation vers telle ou telle discipline pour l'enfant en fonction de ses capacités».

En clair, l'école serait le premier détecteur de talent et permettrait, au plus tôt, de guider les gosses vers plus de performances.

Cela dit, le ministre refuse toute notion d'élitisme. «Ce n'est pas le but. Ni de stigmatiser l'un ou l'autre d'ailleurs. C'est simplement un moyen d'orienter un jeune vers une discipline en fonction de ses envies et de ses aptitudes».

Un label « école sportive »

Mais le fameux «certificat sportif» ne sera pas le seul lien entre école et monde du sport.

L'ambition est aussi de faire du milieu scolaire une pierre angulaire de la politique spor-

tive générale. Notamment au travers du décret «infrasports» dont les arrêtés d'applications vont bientôt (enfin) être adoptés.

Ce décret permet dorénavant aux établissements scolaires de bénéficier de subsides pour construire ou rénover leurs infrastructures à la condition de disposer d'un club résident.

Dernier élément de ce rapprochement entre mondes de l'enseignement et du sport, la mise en place d'un label «école sportive». «Je voudrais inciter les établissements scolaires à inscrire le sport dans leur projet pédagogique» conclut René Collin.

«Ce n'est pas à l'école à fabriquer des champions mais c'est à elle à proposer un maximum de disciplines pour faire prendre conscience aux jeunes qu'ils ont un corps et doivent en prendre soin».

Un nouveau projet pédagogique est d'ailleurs à l'étude au ministère des Sports : il sera basé sur le concept canadien DELTA : Développement à Long Terme de l'Athlète.

Si avec ça on ne fait pas naître une génération de multimédaillés olympiques... ■

Encourager la pratique du sport

Selon un récent rapport européen, près de 31 % des Belges ne pratiquent aucune activité physique. Et 74 % des sportifs occasionnels ou réguliers ne font partie d'aucune fédération ou structure reconnue. C'est peu de dire que cela n'est pas de nature à développer dans notre pays une culture sportive de haut niveau.

Raison pour laquelle l'un des objectifs avoués du nouveau ministre des Sports sera d'encourager et faciliter la pratique du sport. Pour tous. À commencer par ceux qui, a priori, ne peuvent souvent pas faire de sport faute de programmes adaptés : les diabétiques, les cardiaques, les obèses doivent, dit René Collin, bénéficier de projets spécifiques.

Des clubs omnisports

Autre nécessité pour redonner le goût aux francophones de retourner vers les terrains de sports : donner plus de moyens aux clubs. Mais les budgets de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'étant pas extensibles, le salut ne pourra venir que des économies d'échelles et de l'optimisation des infrastructu-

res analyse-t-on au ministère des Sports.

En clair, si on ne va pas dans ce sens, certains sports en expansion survivront au détriment d'autres dont les clubs disparaîtront.

La solution ? Promouvoir des clubs omnisports (foot basket, volley,...) : une seule administration, une seule gestion, des coûts réduits. Le modèle est déjà utilisé dans

d'autres pays, comme en France ou en Espagne.

Son application en Fédération Wallonie Bruxelles est une condition sine qua non pour redynamiser le sport, conclut René Collin. ■

M. Dum.

Une visite médicale obligatoire

Dans un décret d'avril 2014 relatif à la prévention pour la santé dans le sport, il est prévu qu'un certificat médical d'aptitude soit obligatoire pour toutes les personnes faisant du sport dans le cadre d'une compétition.

Le but est désormais de mieux protéger les sportifs. Une Commission médicale va d'ailleurs être mise en place par la Fédération Wallonie Bruxelles, qui devra proposer un règlement médical qui devra être adopté par chaque fédération. Il contiendra également des recommandations générales et spécifiques.

Ainsi, des obligations renforcées verront le jour pour tous les sports à risques comme le hockey sur glace, le football américain, le base jump, les sports de combat, etc.

Ces disciplines devront d'ailleurs à l'avenir obtenir une autorisation préalable pour l'organisation de compétitions auprès de la Commission médicale. La surveillance de la santé des sportifs qui pratiquent des compétitions sera également renforcée par l'obligation d'une visite médicale annuelle attestant l'absence de contre-indications, y compris pour les mineurs.

En revanche, pour tous les sportifs qui pratiquent leur sport en loisir (et donc sans compétition), une simple attestation sur l'honneur sera suffisante.

Toujours au rayon santé, le texte relatif à la lutte contre le dopage (adopté en 2011) sera revu au cours de cette législature.

Il devra se mettre en phase avec le nouveau code mondial antidopage de 2013 mis en place par l'AMA (l'Agence mondiale antidopage). ■

M. Dum.